

Observation sur l'impact de la méthanisation sur la biologie du sol

présentée le 10 juin 2022

par une équipe d'experts de « La grande Côte châtillonnaise », Association déclarée W213002114

On assiste aujourd'hui en France et en Allemagne au développement d'une filière agricole dont la production est d'abord destinée aux méthaniseurs : les CIVE (cultures intermédiaires à vocation énergétique), qui, comme au cas présent, sont cultivées uniquement pour alimenter les méthaniseurs.

Ce modèle s'écarte clairement de la mission première de cette technologie, qui est de valoriser des déchets agricoles pour les transformer en énergie. Ce risque a d'ailleurs bien été identifié par le rapport sénatorial de septembre 2021 à ce sujet, <https://www.senat.fr/rap/r20-872/r20-872.html>, qui relève que, lors des années de canicule et de sécheresse comme 2019 et 2020, la méthanisation entre en compétition avec le fourrage et fragilise davantage la filière de l'élevage.

Les pailles étaient traditionnellement compostées puis restituées au sol sous forme de compost, dont le but premier était le maintien du stock de carbone dans les sols et la fertilisation des cultures.

L'essor de la méthanisation court-circuite ce flux de carbone pour favoriser la fabrication de méthane avec comme sous-produit néfaste le CO₂ (gaz à effet de serre) en quantité quasi égale, et de digestats.

La méthanisation agricole est de ce fait totalement à contre-courant de l'initiative internationale « 4 pour 1000 » <https://4p1000.org/> lancée par la France le 1^{er} décembre 2015 lors de la COP 21 et qui vise à augmenter la teneur en carbone dans les sols agricoles.

Lorsqu'un sol fonctionne correctement et qu'il possède une bonne porosité, les conditions dans la matrice sol sont des conditions aérobies. L'oxygène y est abondant et permet aux racines des plantes de respirer et aux communautés microbiennes aérobies d'être très largement dominantes.

Dès lors que l'on épand sur le sol des digestats riches en bactéries anaérobies, en association avec des pratiques agricoles favorisant le tassement des sols (labour, engins lourds), il y a un risque réel de déstabiliser les communautés microbiennes des sols.

Du fait d'un manque de recherches précises et d'enquêtes de terrain, les scientifiques déplorent les incertitudes sur l'impact des digestats sur la microbiologie et la faune du sol sur le long terme :

« Les échanges soulevés lors des débats ont permis par ailleurs d'identifier des besoins d'approfondissement en recherche sur les sujets suivants : qualité de l'air, impact sur la biodiversité des sols, adéquation de la réglementation aux enjeux sanitaires. »

Source : synthèse de l'atelier n° 2 « Retour au sol des digestats : quels enjeux environnementaux et quelles bonnes pratiques ? » du cycle d'ateliers « Développement du biométhane : quels enjeux pour une agriculture durable ? » organisé par WWF et GRDF le 8 avril 2019.

https://www.wwf.fr/sites/default/files/doc-2019-07/20190715_Retour_au_sol_des_digestats%20_quels_enjeux_environmentaux_et_quelles_bonnes_pratiques-min.pdf

En conclusion et à titre de mesure conservatoire,

nous demandons à la Commission d'enquête d'émettre un avis défavorable.